

Questions au Feuilleton

LES COMPTES DE PENSION DE RETRAITE—LES INTÉRÊTS GAGNÉS ET LES COTISATIONS DES EMPLOYÉS

Question n° 49—M. Howie:

Au cours de chacune des trois dernières années financières, à combien se sont élevés a) les intérêts gagnés, b) les cotisations des employés, c) les contributions de l'employeur aux (i) Compte de pension de retraite des Forces canadiennes (ii) Compte de pension de retraite de la Fonction publique (iii) Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada et, dans chaque cas, combien a-t-on payé au total au titre des prestations d'invalidité, des prestations aux survivants et des pensions de retraite?

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor):

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE (000,000's)

	a) Intérêt crédité	Intérêt addi- tionnel gagné	b) Cotisa- tions de l'employé	c) Cotisa- tions de l'emplo- yeur	d) Verse- ments de pension
1981-1982	837.3	355.0	403.4	606.1	459.6
1982-1983	980.9	544.1	467.4	478.3	515.9
1983-1984	1,260.7	481.7	494.3	467.3	567.8

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES (000,000's)

	a) Intérêt crédité	Intérêt addi- tionnel gagné	b) Cotisa- tions de l'employé	c) Cotisa- tions de l'emplo- yeur	d) Verse- ments de pension
1981-1982	618.0	262.0	91.3	198.9	291.5
1982-1983	754.4	307.0	104.3	183.2	315.2
1983-1984	932.6	259.2	113.3	200.2	335.9

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (000,000's)

	a) Intérêt crédité	Intérêt addi- tionnel gagné	b) Cotisa- tions de l'employé	c) Cotisa- tions de l'emplo- yeur	d) Verse- ments de pension
1981-1982	68.0	28.9	26.8	53.2	15.9
1982-1983	102.5	21.8	31.4	60.7	18.5
1983-1984	127.5	21.6	33.8	64.7	20.8

Nota: Les comptes rapportent des intérêts trimestriels selon un taux déterminé comme si l'excédent des recettes sur les décaissements de chaque trimestre, depuis l'établissement des comptes, avait été investi dans des obligations à 20 ans du gouvernement du Canada. En fait, le taux trimestriel est basé sur le rendement moyen pondéré de tous les investissements au cours de la période précédente de 20 ans.

Quelques intérêts acquis en sus du taux utilisé dans les plus récents rapports actuariels sur les comptes (soit 6.5 p. 100 par année) n'ont pas été crédités aux comptes mais ont servi plutôt à atténuer le coût de l'amortissement des insuffisances actuarielles qui résultent principalement des augmentations annuelles de salaire. Les contributions de l'employeur démontrées ci-haut englobent le coût net de l'amortissement des insuffisances actuarielles après application des revenus d'intérêt crédités aux comptes, dont le taux a été supérieur à celui supposé par l'actuaire.

LA DIVISION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Question n° 50—M. Howie:

La Division de la planification familiale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-elle été dissoute ou considérablement réduite et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La Division de la planification familiale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a pas été dissoute. Dans le cadre des restrictions budgétaires imposées à l'ensemble du gouvernement, les Subventions à la planification familiale, un programme de financement administré par la Division de la planification familiale, a vu son budget réduit de

\$700,000 pour chacun des exercices 1983-1984 et 1984-1985, ce qui représente une diminution de 1.4 million de dollars. Les budgets de fonctionnement et du personnel de la Division de la planification familiale n'ont cependant pas été touchés.

Le Programme de subventions à la planification familiale s'occupait du financement de projets et de l'octroi de subventions de fonctionnement (à des organismes bénévoles œuvrant à l'échelle nationale dans le domaine de la planification familiale). Au cours de 1983-1984, la responsabilité des subventions de fonctionnement a été transférée au Programme de subventions de fonctionnement aux organismes bénévoles nationaux de santé. Au cours de ce même exercice, ce programme s'est vu accorder de nouveaux fonds substantiels et les organismes de planification familiale dont les subventions avaient été diminuées en raison des restrictions déjà mentionnées ont reçu d'autres fonds qui ramenaient pratiquement ces subventions au même niveau que ce qui avait été planifié.

LES TENTATIVES DE SUICIDE ET LES SUICIDES

Question n° 75—M. Nunziata:

Au cours des cinq dernières années, combien de personnes détenues dans les pénitenciers fédéraux a) ont essayé de se suicider, b) se sont suicidées?

L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

	1980	1981	1982	1983	1984	(de janvier au 14 novembre 1984)
a) Tentative de suicide	46	69	65	52	57	
b) Suicides	10	12	11	19	16	

[Traduction]

M. Dick: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. Althouse: Monsieur le Président, étant donné que près de la moitié des questions inscrites au *Feuilleton* émanent des partis de l'opposition, je voudrais demander au secrétaire parlementaire s'il ne pourrait pas s'efforcer de répondre davantage aux questions de l'opposition? Presque toutes les questions auxquelles on a répondu jusqu'ici émanaient exclusivement des ministériels.

M. Hnatyshyn: On a expliqué pourquoi hier.

M. Dick: Monsieur le Président, je tiens à informer la Chambre que jusqu'à aujourd'hui inclusivement, le nombre des questions inscrites au *Feuilleton* par des députés du parti conservateur s'élève à 67, dont 25 ont trouvé réponse. Presque toutes ces questions avaient déjà été inscrites au *Feuilleton* les années précédentes et le travail de recherche avait été effectué sous les gouvernements précédents; cependant, elles étaient demeurées sans réponse. Il était donc très facile d'y répondre. La proportion des réponses s'élève à 37.3 p. 100.

Les députés du parti libéral ont fait inscrire 55 questions au *Feuilleton*, et on a répondu à 8 d'entre elles, ce qui représente une proportion de 14.5 p. 100. Les députés du Nouveau parti démocratique ont pour leur part fait inscrire au *Feuilleton* 22 questions qui restent encore toutes sans réponse. J'espère redresser la situation aussitôt que possible.